



Rapport Annuel 2018/2019

Table des matières

Notre rôle et mandat	3
Les commissaires	4
Le message de la présidente	6
Plan stratégique de 10 ans	9
L'exercice 2018 – 2019 en revue	10
Rendement économique – Aperçu général	18
Rendement économique : Mesures du rendement axées sur les résultats	22
Rendement économique – Analyse des risques	26
État des affaires	29
Fréquentation de la CPN	31
Rémunération des commissaires	33
Rapport de la direction	34
Rapport de l'auditeur indépendant	35
État de la position financière	38
État des résultats d'exploitation	39
État de l'excédent accumulé	40
État des changements de la dette nette	41
État du flux de trésorerie	42
Notes complémentaires	43
Tableau complémentaire d'immobilisations corporelles ¹	54
Tableau complémentaire de dépenses par objet	55

La Commission des parcs du Niagara

Notre rôle et mandat

La région de Niagara est imprégnée d'histoire et choyée par sa géographie. Comme intendante d'une des plus grandes merveilles naturelles au monde, la Commission des parcs du Niagara (Niagara Parks) joue un rôle important dans l'entretien, la protection et la mise en valeur de la splendeur des chutes, tout en contribuant à la croissance économique et au succès de la région du Niagara et de toute la province.

Niagara Parks est une agence autofinancée du gouvernement provincial et est responsable de l'entretien de 3274 acres de parcs s'étalant sur les 56 kilomètres du couloir de la rivière Niagara qui fait le entre le lac Érié et le lac Ontario.

Notre mandat n'a pas changé depuis 1885, année de la création de la Commission, et consiste à conserver et améliorer la beauté naturelle des chutes et le patrimoine culturel du couloir de la rivière Niagara pour le plaisir des visiteurs, sans perdre notre indépendance et notre autonomie financière.

Les commissaires

Janice Thomson, présidente	Nommée le 16 novembre 2011 Le mandat s'achève le 15 novembre 2018
Sandie Bellows, présidente	Nommée commissaire le 17 octobre 2018 Nommée présidente le 17 janvier 2019 Le mandat s'achève le 16 septembre 2021
Joan Andrew, vice-présidente	Nommée vice-présidente le 5 décembre 2012 Le mandat s'achève le 31 décembre 2018
April Jeffs, vice-présidente	Nommée vice-présidente le 31 janvier 2019 Le mandat s'achève le 30 janvier 2022
Eldon Bennett, commissaire	Nommé le 10 mai 2017 Le mandat s'achève le 9 mai 2020
Sylvie Chartrand-Rafi, commissaire	Nommée le 21 mars 2018 Le mandat s'achève le 20 mars 2021
Graham Coveney, commissaire	Nommé le 28 février 2019 Le mandat s'achève le 27 février 2022
Pat Darte, commissaire	(candidat de la ville de Niagara-on-the-Lake) Nommé le 25 février 2015 Le mandat s'achève le 30 novembre 2018
James Detenbeck, commissaire	Nommé le 1 ^{er} août 2012 Le mandat s'achève le 15 septembre 2018
Jim Diodati, commissaire	(candidat de la municipalité régionale de Niagara) Nommé le 25 février 2015 Le mandat s'achève le 30 novembre 2019
Betty Disero, commissaire	(candidate de la ville de Niagara-on-the-Lake) Nommée le 21 février 2019 Le mandat s'achève le 30 novembre 2019
Lois Anne Giles, commissaire	Nommée le 20 juin 2012 Le mandat s'achève le 19 juillet 2019
Vincent Kerrio, commissaire	(candidat de la ville de Niagara Falls) Nommé le 18 avril 2007 Le mandat s'achève le 30 novembre 2019

Ian Nielsen-Jones, commissaire	Nommé le 20 juin 2012 Le mandat s'achève le 1 ^{er} novembre 2019
Kerry Pond, commissaire	Nommé le 1 ^{er} mars 2012 Le mandat s'achève le 15 septembre 2018
Wayne Redekop, commissaire	(candidat de la ville de Fort Erie) Nommé le 25 février 2015 Le mandat s'achève le 30 novembre 2019

Le message de la présidente

Ayant été nommée présidente de la Commission des parcs du Niagara au mois de janvier 2019, j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel 2018 - 2019 au nom du personnel dévoué et des membres du conseil d'administration qui servent cette organisation.

Depuis sa création en 1885, Niagara Parks a pour mandat de préserver et de protéger les terres situées dans le couloir de la rivière Niagara, du lac Érié au lac Ontario. En tant qu'intendant environnemental et culturel de ces parcs de renommée mondiale caractérisés par des éléments naturels spectaculaires tels que Niagara Glen, la gorge de la rivière Niagara et les chutes canadiennes Horseshoe, il est de la responsabilité de Niagara Parks d'assurer la protection de ces sites et de ces terres tout en contribuant à la croissance économique et à la réussite de la région du Niagara et de la province.

Avec la fin de l'année 2018 est venue également la fin de la première année de notre plan stratégique sur 10 ans, le plan qui guidera Niagara Parks jusqu'en 2028. Le plan stratégique réaffirme le mandat historique de Niagara Parks tout en mettant en place des objectifs ambitieux pour l'organisation afin que Niagara Parks devienne un exemple innovateur de durabilité; un lieu accueillant, accessible et stimulant offrant des expériences touristiques de premier ordre, une source d'identité et de fierté nationale et un des parcs les plus spectaculaires au monde

Tout au long de l'exercice 2018 - 19, Niagara Parks a mis en place de nouveaux programmes et créé de nouveaux événements, des investissements et des projets, tout cela guidé par la vision, les objectifs et les thèmes définis dans le plan stratégique.

L'intendance environnementale a continué à être à l'avant-garde du travail de l'organisation avec la création d'une stratégie officielle d'intendance environnementale. En se concentrant sur des thèmes comme la gestion forestière urbaine, la préservation des rives de la rivière Niagara et la protection des espèces menacées, la stratégie formalise également les partenariats avec d'autres organisations telles que l'Université Brock. Un protocole d'entente officiel a été signé en avril 2018 pour reconnaître le partenariat établi entre Niagara Parks et le Centre de recherche en durabilité environnementale de l'université Brock et soutenir et rehausser les pratiques de bonne intendance des deux organisations.

En plus de ses responsabilités environnementales, Niagara Parks a également créé des programmes et des événements pour soutenir son rôle d'intendant culturel du couloir de la rivière Niagara. Au mois d'août 2018, Niagara Parks a invité le public à commémorer le 100e anniversaire du chaland et du sauvetage héroïque qui est survenu, un épisode qui fera toujours partie du folklore des chutes du Niagara.

En s'appuyant sur notre série musicale annuelle d'été, Niagara Parks a établi un partenariat avec une autre organisation culturelle canadienne, Le prix de musique Polaris, pour mettre en lumière divers artistes canadiens déjà reconnus avec des concerts gratuits chaque samedi soir durant tout

l'été. De plus, le retour de la série populaire de causeries littéraires dans la propriété de Laura Secord a permis de présenter quatre nouvelles écrivaines canadiennes durant la série de causeries de 2018, série intitulée Côte à côte : Les diverses voix du Canada.

L'exercice 2018 - 2019 peut être caractérisé comme une année de croissance continue, avec Niagara Parks commençant à mettre en application les objectifs établis dans le plan stratégique. Ce plan a produit le réinvestissement significatif des retours financiers générés durant l'exercice dans le but de répondre à la fois aux besoins de travaux d'entretien majeurs retardés et, de façon plus importante, d'investir dans des projets et des programmes conçus pour rehausser l'expérience des visiteurs et la pertinence de Niagara Parks comme destination touristique mondiale.

Niagara Parks a fait des investissements majeurs dans des expériences clés des visiteurs à l'intérieur du parc Queen Victoria ainsi que des investissements dans les infrastructures, les immobilisations et l'entretien différé dans l'ensemble des parcs. Le marché de Grand View a été reconnu comme une des installations principales de Niagara Parks ayant besoin de modernisation et des rénovations importantes ont été entreprises pour moderniser ce lieu important qui a enregistré une croissance substantielle du nombre de visiteurs au cours des dernières années. De plus, Niagara Parks a officiellement commencé la construction de la première phase de son projet de redéveloppement de Table Rock, d'une valeur de plusieurs millions de dollars, visant à renouveler et à améliorer les offres culinaires et les ventes au détail de cette destination touristique emblématique et de ses établissements générateurs de revenus importants.

En termes prospectifs, je suis heureuse d'observer les progrès accomplis par rapport à plusieurs objectifs ambitieux établis dans le plan stratégique, et nous continuons à réinvestir dans le réseau des parcs pour multiplier nos offres touristiques tout en maintenant notre rôle d'intendant environnemental et culturel des terres que nous avons le mandat de protéger.

Je suis extrêmement honorée d'avoir été nommée présidente de la Commission des parcs du Niagara et j'aimerais féliciter les nouveaux membres du conseil d'administration pour leur nomination. Je tiens particulièrement à remercier les membres du conseil d'administration qui sont de retour et ceux qui prennent leur retraite pour leurs incroyables efforts en matière de guidage et de bonne intendance qu'ils ont déployés au fil des ans.

Je veux aussi féliciter David Adames pour sa nomination au poste de directeur général de Niagara Parks. Avec cette équipe de leadership et les efforts continus de notre personnel dévoué, j'ai confiance que nous travaillerons très bien ensemble pour continuellement avancer vers la réalisation de notre objectif de devenir un réseau de parcs respecté et renommé dans le monde entier.

Durant les quelques mois écoulés depuis ma nomination, j'ai eu le plaisir de représenter Niagara Parks lors de divers événements et diverses fonctions, à la fois dans une perspective locale et internationale. Au début de l'année 2019, j'ai eu l'occasion de rencontrer son excellence Jim Kelly, ambassadeur d'Irlande au Canada; son excellence Richard Bruton, ministre irlandais des

Communications, de l'Action climatique et de l'Environnement; et d'organiser une visite à Niagara Parks par son excellence Reuven Rivlin, président de l'État d'Israël.

À mon avis, Niagara Parks a également un rôle important à jouer en tant qu'acteur et partenaire communautaire, en investissant dans la vitalité économique, non seulement du secteur touristique, mais aussi de l'ensemble de la région du Niagara. En tant qu'un des employeurs les plus importants de cette région, Niagara Parks a un impact significatif sur le bien-être économique de Niagara, et nous sommes impatients de continuer à assurer ce rôle de promotion de Niagara et de Niagara Parks auprès des visiteurs du monde entier.

Je suis impatiente de travailler avec mes collègues du conseil d'administration et les employés dévoués que nous avons ici, dans le but de promouvoir ces causes des plus nobles.

Sandie Bellows, présidente.

Plan stratégique de 10 ans

Vision: Durant l'exercice 2017 - 2018, Niagara Parks a établi un plan stratégique de 10 ans, créé comme carte routière pour assurer le succès à long terme de l'organisation, ainsi que pour améliorer sa position compétitive et sa réputation. L'exercice 2018 - 2019 est le premier exercice financier complet exécuté dans le cadre de ce plan, lequel permettra à Niagara Parks de devenir :

- Un exemple innovateur de durabilité en tant qu'intendant culturel et environnemental du couloir de la rivière Niagara;
- Un lieu accueillant, accessible et inspirant qui offre des expériences de renommée mondiale;
- Une source de fierté et d'identité nationale, ainsi que,
- Un des parcs les plus spectaculaires au monde.

Thèmes: Afin de concrétiser complètement cette nouvelle vision et direction, le plan stratégique de 10 ans définit quatre thèmes pour diriger les efforts de Niagara Parks, thèmes qui sont représentés par les programmes, événements, annonces, initiatives et jalons qui ont vu le jour dans l'ensemble des 56 kilomètres du couloir de la rivière Niagara au cours de l'exercice 2018 - 2019. Ces thèmes sont les suivants :

- Préserver et mettre en valeur notre riche patrimoine, notre culture et notre mode de vie;
- Mettre à profit et activer nos merveilles naturelles et nos expériences emblématiques;
- Appuyer un environnement d'affaires dynamique axé sur l'attraction des investissements, la connexion avec les communautés locales, la création d'emplois et le bien-être économique;
- Amener les expériences, les services et notre hospitalité au niveau supérieur suivant.

L'exercice 2018 – 2019 en revue

Préserver et mettre en valeur notre riche patrimoine, notre culture et notre mode de vie

Mai 2018 – Niagara Parks reçoit la visite du premier ministre de la République d'Estonie

Le 27 mai 2018, Niagara Parks a reçu une délégation conduite par son excellence Jüri Ratas, premier ministre de la république d'Estonie. Après une visite à Niagara-on-the-Lake, la délégation, composée de 15 personnes, s'est rendue à Table Rock pour y être officiellement accueillie, et a été accompagnée pour une promenade sur les bords des chutes canadiennes Horseshoe, suivie d'une visite de l'attraction Journey Behind the Falls.

Juin 2018 – Série musicale The Niagara Stage

Une nouvelle série de concerts, The Niagara Stage, a été créée par Niagara Parks, en partenariat avec Le prix de musique Polaris dans le but de mettre en vedette le talent et la diversité d'artistes canadiens déjà reconnus ou programmés par Polaris. Cette série musicale a offert des concerts gratuits tous les samedis en soirée, du 30 juin au 1er septembre, et a été rendue possible grâce au soutien supplémentaire de Coca-Cola et du gouvernement de l'Ontario.

Août 2018 – Centenaire du sauvetage du chaland

Le 100e anniversaire de peut-être la plus emblématique histoire du folklore de Niagara, le sauvetage héroïque du chaland – une péniche qui reste jusqu'à ce jour logée dans les rapides supérieurs puissants de la rivière Niagara – a été célébré le 6 août 2018. La cérémonie a été l'occasion de dévoiler une nouvelle plaque et un ensemble de panneaux d'interprétation qui décrivent l'histoire fascinante du chaland, pour que les visiteurs puissent continuer à en savoir plus sur l'effort spectaculaire de sauvetage mené par l'homme de rivière canadien William « Red » Hill Sr. bien après que la péniche ait finalement descendu les chutes Horseshoe

Août 2018 – Initiatives environnementales

Dans le cadre des efforts d'intendance environnementale de Niagara Parks, on trouve l'expansion du Projet de restauration de terres humides riveraines de la rivière Niagara, un plan qui met l'accent sur la régénération du littoral, l'élimination des espèces envahissantes et la restauration du rivage tout le long du couloir de la rivière Niagara. Le 20 août, Niagara Parks a commencé les travaux sur plusieurs nouveaux emplacements pour éliminer les espèces envahissantes et planter de la végétation indigène qui encourage la création d'habitats côtiers humides au niveau de diverses zones riveraines de la rivière Niagara, ce qui aide à soutenir les populations de poissons menacés.

Septembre 2018 – Série de causeries littéraires Côte à côte

La série de causeries littéraires « Côte à côte : Les diverses voix du Canada » est revenue en 2018 avec des conférencières de l'ensemble du Canada et ayant des origines culturelles diverses. La

série de quatre causeries a permis de mettre en vedette des auteures canadiennes, leur perspective unique et leurs œuvres publiées. La série s'est tenue dans la propriété d'une des héroïnes canadiennes les plus célèbres, Laura Secord. Les écrivaines présentées lors de la série 2018 de causeries tenues à guichets fermés étaient : Maia Caron, Suzette Mayr, Ann Y.K. Choi et Michelle Winters.

Mars 2019 – Visite du président de l'État d'Israël

Dans le cadre d'une visite d'État au Canada, Niagara Parks a eu de plaisir de mettre en lumière la beauté spectaculaire des chutes du Niagara et de Niagara Parks à son excellence Reuven Rivlin, président de l'État d'Israël. Lors de son arrivée à Niagara Parks, le président et sa délégation ont été accueillis par Sandie Bellows, présidente de Niagara Parks et par David Adames, directeur général de Niagara Parks. Le groupe a ensuite fait une promenade sur les bords des chutes canadiennes, suivie d'une visite de l'attraction Journey Behind the Falls.

Mettre à profit et activer nos merveilles naturelles et nos expériences emblématiques

Mai 2018 – 25^e anniversaire de la série de feux d'artifice sur les chutes

La série de feux d'artifice la plus ancienne du Canada est revenue pour la longue fin de semaine de la fête de la reine Victoria, avec Niagara Parks comme commanditaire principal et hôte. Grâce à du financement supplémentaire du partenariat touristique de Niagara, la série de feux d'artifice 2018 a été agrandie pour inclure des spectacles quotidiens du 18 juin au 3 septembre. Le site unique de lancement des feux logé à l'intérieur des gorges du Niagara a attiré des visiteurs du monde entier qui ont pu admirer les feux d'artifice spectaculaires, encore mieux mis en vedette par l'illumination nocturne superbe des chutes Niagara.

Mai 2018 – Niagara Parks annonce un plan d'infrastructure pour le tourisme en bicyclette

Grâce en partie au soutien généreux du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, par l'entremise de son programme de financement des immobilisations pour le stationnement des vélos, Niagara Parks a été en mesure d'entreprendre toute une série d'améliorations le long de la piste récréative de la rivière Niagara d'une longueur de 53 kilomètres. Ces améliorations sont bénéfiques à la fois pour les efforts du gouvernement visant à faire de l'Ontario un chef de file du cyclisme récréatif en Amérique du Nord et pour la capacité de Niagara Parks d'offrir d'excellentes expériences de cyclisme récréatif dans l'ensemble des parcs. Le plan a permis l'installation de plus de 40 nouveaux porte-vélos et 12 nouvelles stations de réparation des bicyclettes, ainsi que des casiers de rangement d'équipement, des stations de remplissage de bouteille d'eau, des casiers à vélo et des réceptacles pour ordures supplémentaire le long du sentier récréatif.

Juillet 2018 – Développement du plan du parc Queen Victoria

Le parc Queen Victoria englobe une série de parcs parfaits, d'attractions naturelles, de repères emblématiques et de restaurants situés tout au long du Niagara Parkway, du Oakes Garden Theatre au parc Kingsbridge, avec la pièce centrale de renommée mondiale, les chutes canadiennes Horseshoe.

En juillet 2018, Niagara Parks a dévoilé un plan directeur pour guider la gestion continue, la programmation et le développement de ces terres dans le but de rehausser l'expérience des visiteurs, refléter le riche patrimoine ainsi que les caractéristiques environnementales et culturelles situées dans cette zone touristique populaire. L'objectif général du plan directeur est de recommander de meilleures connexions pour les visiteurs à l'intérieur du parc Queen Victoria, dont un plan de transport par véhicule et une meilleure circulation à pied dans l'ensemble du parc Queen Victoria.

Juillet 2018 – Méditation guidée Namaste Niagara à White Water Walk

Autre nouveauté cette année, on peut mentionner l'ajout de Namaste Niagara : Méditation guidée à White Water Walk à la série exclusive d'événements de bien-être de Niagara Parks. Trois sessions ont eu lieu le long de la promenade White Water Walk durant l'été et ces sessions ont été suivies d'un brunch préparé avec des aliments locaux et servi au restaurant Whirlpool de Niagara Parks

Novembre 2018 – Début des rénovations de Table Rock

Au mois de novembre, Niagara Parks a commencé les travaux d'un projet de redéveloppement d'une valeur de plusieurs millions de dollars, visant à rénover complètement ses offres de vente au détail, ses offres culinaires et ses attractions du centre Table Rock et aussi rehausser le véritable sens d'arrivée et les expériences de millions de visiteurs qui commencent leur voyage sur le lieu renommé. Les travaux de construction du magasin nord de vente au détail à Table Rock ont commencé le 19 novembre 2018 et les travaux de construction du restaurant Elements on the Falls (maintenant le restaurant Table Rock House) ont commencé le 1er janvier 2019. La première phase du redéveloppement comprenait des rénovations complètes du magasin de Table Rock et du restaurant Table Rock House. La deuxième phase comprendra le redéveloppement des opérations de restauration rapide du niveau inférieur de Table Rock, des améliorations de la terrasse Horseshoe Landing, de l'enclavement du hall ouest de l'édifice; des rénovations des toilettes publiques du hall ouest et des améliorations de l'attraction Journey Behind the Falls.

Décembre 2018 – Installation du « Niagara Strait »

Le 13 décembre, l'œuvre d'art public Niagara Strait a été érigée au Jardins botaniques et conservatoire de papillons de Niagara Parks. L'artiste Gordon M. Reeve a soumis l'œuvre gagnante du concours de conception Ontario150 de Niagara Parks, lequel « célèbre et incarne l'esprit unique des habitants de Niagara, des habitants autochtones d'origine dont la présence remonte à des

milliers d'années, aux habitants d'aujourd'hui qui sont fiers de considérer Niagara comme leur domicile. »

Hodgson Custom Rolling (Niagara Falls) a été sélectionné pour créer les trois murs ondulés en acier inoxydable constituant les monolithes géants argentés qui représentent les faces rocheuses de la gorge Niagara. L'installation a été transportée et livrée par Empire Transportation (Grimsby), et ensuite érigée et mise en place avec précaution par Modern Crane (Niagara Falls). La construction finale sur le terrain et la finition ont été effectuées par l'équipe de Niagara Parks.

Janvier 2019 – Chutes gelées

Le phénomène remarquable des « Chutes gelées » est revenu en janvier 2019, grâce aux températures extrêmement froides qui permettent le gel du brouillard et de la vapeur atomisée pour former une croûte de glace au-dessus des eaux déchaînées. Ce spectacle donne l'impression que les chutes se sont arrêtées. Le glacier miniature et la brume gelée transforment les chutes du Niagara en un véritable pays des merveilles hivernal canadien naturel, inspirant et distinct, qui attire des visiteurs du monde entier et génère une attention significative des médias.

Février 2019 – Série Art of Nature

Niagara Parks a accueilli la série Art of Nature, laquelle a présenté une exposition de 30 photographies gagnantes provenant du concours Canadian Geographic Wildlife Photography Contest, coordonnée par le Musée canadien de la nature et Postes Canada. La série Art of Nature proposait également des ateliers pratiques et des événements qui encourageaient les participants à explorer divers médiums d'expression de la créativité, avec comme inspiration la nature et la faune canadiennes. Les ateliers comprenaient des sessions de photographie avec Canadian Raptor Conservancy, des ateliers floraux et d'artisanat et plus encore. La série Art of Nature a permis de mettre en lumière les propres expositions naturelles incroyables de Niagara Parks, dont des expositions et des événements au Butterfly Conservatory, au Niagara Glen Nature Centre, ainsi qu'à la Floral Showhouse.

Soutenir un environnement d'affaires dynamique

Avril 2018 – Brock University et Niagara Parks signent un nouveau protocole d'entente

Un nouveau protocole d'entente a été signé entre Brock University et Niagara Parks. Le nouveau protocole est conçu pour améliorer les pratiques d'intendance et de conservation des deux organisations et créer de nouvelles possibilités de partenariat pour Brock University et Niagara

Parks par l'intermédiaire d'initiatives d'intendance environnementale, des propositions de bourses, des forums communautaires et plus encore.

Avril 2018 – Nouvelle convention collective entre Niagara Parks et ses employés

Le Commission des parcs du Niagara a eu le plaisir de signer une nouvelle convention collective de quatre ans avec ses employés membres du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), section locale 217. La nouvelle convention comprend des augmentations de salaire annuelles, des améliorations des avantages sociaux et un certain nombre de changements dans le libellé des clauses afin de clarifier la convention et promouvoir l'efficacité opérationnelle. La nouvelle convention est rétroactive au 1er novembre 2017 et expirera le 31 octobre 2021.

Octobre 2018 – Niagara Parks signe un nouveau protocole d'entente avec une autorité des parcs cambodgienne

Niagara Parks a eu le plaisir de participer à des cérémonies, tenues à la fois à Toronto et à Niagara, pour célébrer la signature d'un protocole d'entente entre Niagara Parks et des représentants de Angkor Archeological Park Authority of Cambodia (APSARA). Le protocole permettra l'exploration d'une relation avec un parc frère et la collaboration des deux organisations dans les domaines de la préservation du patrimoine culturel et naturel et aussi du développement du tourisme culturel et naturel.

Octobre 2018 – Remplacement du pont Ussher's Creek

Dans le cadre de son engagement continu à offrir des expériences exceptionnelles à tous les visiteurs, sur l'ensemble des 56 kilomètres du couloir de la rivière Niagara, Niagara Parks a entamé un projet d'infrastructure important visant à remplacer le pont Ussher's Creek vieillissant et situé sur le Niagara Parkway sud, à Chippawa. Après un processus concurrentiel de demande de propositions, le contrat de conception-construction d'une valeur de 1,4 million de dollars a été attribué à Rankin Construction, de Niagara, et s'est achevé en avril 2019. Le projet a été conçu pour s'assurer que le pont Ussher's Creek conserve son apparence patrimoniale, avec de nouvelles pistes cyclables incorporées des deux côtés et offrant une connexion avec le sentier récréatif de la rivière Niagara.

Décembre 2018 – Célébrations du Nouvel an au parc Queen Victoria

La célébration annuelle du Nouvel an a été l'occasion de présenter deux spectacles de feux d'artifice à 21 heures (commandité par Tim Hortons) et à minuit, ainsi qu'un concert gratuit hautement anticipé en plein air à 20 heures, proposant toute une série de vedettes canadiennes, dont un des musiciens de rock les plus célébrés de l'histoire de la musique canadienne, Burton Cummings; les Carpet Frogs, groupe de rock de Toronto et le groupe Sheepdogs, quintette de Saskatoon ayant reçu trois prix Juno. Le concert de soirée a commencé avec Avenue Inn, groupe de Niagara Falls.

Février 2019 – Projet de remplacement des câbles du Whirlpool Aero Car

En collaboration avec Doppelmayr, entrepreneur général de construction et chef de file de l'industrie, Niagara Parks a remplacé les six câbles nécessaires au soutien du Whirlpool Aero Car. Un test effectué à la fin de la saison de l'Aero Car en novembre 2018 a permis de détecter qu'un des six câbles devait être remplacé. Niagara Parks a pris la décision de remplacer la totalité des six câbles afin de s'assurer que les mêmes caractéristiques de résistance des métaux et la même qualité soient répliquées pour les six câbles produits par le fabricant. Chacun des câbles de soutien devrait normalement durer plus de vingt-cinq ans.

Mars 2019 – Options de paiement sur systèmes mobiles chinois ajoutées sur des sites de Niagara Parks

Niagara Parks a annoncé en mars 2019 une entente avec OTT Pay Inc. OTT Pay Inc. est une plateforme technologique et financière majeure qui connecte les détaillants canadiens et les clients chinois et permet à Niagara Parks d'accepter divers services de paiement chinois sur systèmes mobiles (WeChat Pay et Alipay) dans ses attractions, restaurants et magasins de détail. En plus d'être incroyablement commode pour le marché chinois en croissance du tourisme, Niagara Parks sera en mesure de mettre à profit certaines opportunités de marketing avec OTT Pay, dans le but de rehausser la sensibilisation des visiteurs chinois potentiels par rapport à Niagara Parks et à la totalité de ses destinations.

Amener les expériences, les services et notre hospitalité au niveau supérieur suivant

Avril 2018 – Remise des diplômes de l'école d'horticulture

L'École d'horticulture de Niagara Parks a une longue histoire d'offre de la meilleure expérience éducative et pratique dans les arts, les sciences et les mystères de l'horticulture. Niagara Parks est fière de présenter sa classe d'étudiants de fin d'études qui incarne ces principes. Les diplômés de 2018 étaient : Ryan Van Balkom, Dacia Daley, Alexander Disyak, Alistair Hugli, Keyton Peddle, Morgan Robertson, Amanda Sandtner, Abigail Turple et Brett Zylstra.

Juin 2018 – Journée de golf féminin

Legends on the Niagara Golf Complex était le fier hôte d'une journée de golf féminin le 5 juin 2018. Événement mondial organisé dans 46 pays, Journée de golf féminin, est conçu pour encourager les joueuses de golf de tous les âges et de tous les niveaux d'aptitude à pratiquer le sport. L'événement, comprenant des cliniques de golf et un parcours de golf, a été animé par les golfeuses suivantes : la golfeuse canadienne renommée Marlene Stewart Streit, membre du Temple mondial

de la renommée du golf; Sandra Post et Cathy Sherk, toutes les deux membres du Temple canadien de la renommée du golf, et les golfeuses professionnelles Mary Jane Hall et Laurie Rybski.

Septembre 2018 – Dîner « Pop-Up » au Jardins botaniques

Le dîner final « Pop-Up » de 2018 de Niagara Parks s'est tenu aux Jardins botaniques, soit 40 hectares (99 acres) de jardins merveilleusement entretenus et qui comprennent des plantes vivaces, des rhododendrons, des azalées, un jardin d'herbes et une roseraie de renommée mondiale. Chaque dîner « Pop-Up » de Niagara Parks met en vedette des fournisseurs locaux et propose leur cuisine incroyable et l'abondance de Niagara avec des menus délicieux préparés sur les lieux et servis avec des vins VQA locaux et des bières artisanales. La série de dîners « Pop-Up » transforme des lieux uniques de Niagara Parks en expériences gastronomiques en plein air, ce qui permet à Niagara Parks de promouvoir son équipe culinaire talentueuse tout en partageant son histoire importante d'intendance environnementale et culturelle avec les personnes qui participent à ces dîners.

Novembre 2018 – Dîner de démonstration Apprentice Cooks and Chefs Showcase Dinner

Niagara Parks a été l'hôte du 13e dîner annuel Apprentice Cooks and Chefs Showcase Dinner de Niagara Parks le 1er novembre 2018. L'événement tenu à guichet fermé a mis en vedette de nombreux futurs chefs talentueux démontrant leur passion pour la cuisine, à côté de chefs de Niagara Parks, pour la préparation d'un dîner fabuleux composé de six plats utilisant des produits locaux et des vins VQA de Niagara. La soirée a été rendue possible grâce au partenariat continu entre Niagara Parks et le Canadian Food and Wine Institute du Collège Niagara.

Janvier 2019 – Nomination de la nouvelle présidente de Niagara Parks, Sandie Bellows

Le 17 janvier 2019, l'honorable Michael Tibollo, ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport, a annoncé la nomination de Me Sandie Bellows au poste de nouvelle présidente de la Commission des parcs du Niagara. Me Bellows a d'abord été nommée à la Commission comme membre du conseil d'administration en octobre 2018 et a servi comme membre du Conseil régional pour la municipalité de Niagara. Me Bellows a servi auparavant au poste de conseillère pour la ville de St. Catharines et possède plus de deux décennies d'expérience comme oratrice publique et activiste pour la défense des droits des victimes. Elle a également un bagage considérable dans l'engagement communautaire. En plus de son service public, la carrière de Me Bellows comprend une période passée au poste de chargée de compte principale à Telus et au poste de gestionnaire générale pour CNN Staffing Solution à St. Catharines. Elle travaille actuellement comme consultante en développement des affaires et des ventes.

Mars 2019 – Nomination de David Adames au poste de directeur général de Niagara Parks

Le 21 mars 2019, David Adames a été nommé le 12e directeur général de la Commission des parcs du Niagara depuis sa création en 1885. David est d'abord arrivé à la Commission comme directeur

en chef du développement des affaires en 2013, avant d'occuper les fonctions de chef de l'exploitation en 2016 et de directeur général par intérim en octobre 2018.

Rendement économique – Aperçu général

Tirant parti des résultats extraordinaires accomplis au cours de l'exercice précédent, Niagara Parks est entrée dans la saison touristique 2018 - 2019 avec un certain optimisme et pensait que l'on continuerait à capitaliser sur les excellentes fondations de revenus et de croissance des ventes et aussi d'augmentation des visites, dans le but de réinvestir dans nos opérations.

Ayant pour guide le plan stratégique de 10 ans, Niagara Parks a entamé plusieurs projets de haut profil pour injecter une nouvelle vie dans les expériences emblématiques des visiteurs disponibles tout au long des 56 kilomètres du couloir de la rivière Niagara. Ces projets ont été complétés par des investissements opérationnels dans des immobilisations et de la technologie d'entreprise de Niagara Parks afin de s'assurer que l'organisation reste pertinente et actuelle pour le voyageur éclairé moderne.

L'effort principal de revitalisation de Niagara Parks en 2018 - 2019 a été le projet de redéveloppement de Table Rock, lequel visait le renouvellement des offres de vente au détail, des offres culinaires et des attractions disponibles à Table Rock. Lorsqu'il sera achevé, le projet multi-phases devrait investir 20 millions de dollars dans l'industrie touristique en croissance de Niagara.

Des investissements majeurs dans le redéveloppement et l'amélioration des parcs existants de Niagara Parks ont également commencé cette année, avec de nombreux projets d'amélioration en progrès tout au long de l'exercice 2018 - 2019. Les initiatives comprenaient le développement d'un plan-concept directeur pour guider la gestion continue, la programmation et le développement de la zone touristique principale du parc Queen Victoria; l'amélioration de l'infrastructure des pistes cyclables de l'ensemble de Niagara Parks afin de faire croître et de promouvoir le tourisme à bicyclette; le redéveloppement du marché Grand View Marketplace, dont la rénovation des toilettes et la modernisation du restaurant du niveau inférieur et des terrasses et l'expansion de plusieurs projets d'intendance environnementale tels que le projet de restauration des terres humides côtières de la rivière Niagara et le plan de gestion forestière urbain. Ces initiatives contribuent toutes à faire de Niagara Parks, et de la région du Niagara dans son ensemble, une destination touristique plus populaire en offrant des expériences uniques pour les visiteurs.

Niagara Parks est fière de faire partie d'une industrie touristique en bonne santé, vibrante et en croissance qui, selon le Conference Board of Canada, soutient directement plus de 600 000 emplois canadiens. Tirant profit du bon exercice 2016 - 2017, le Conference Board of Canada a prévu que l'activité touristique au Canada devrait croître de 2,6 pour cent en 2018. En fait, durant la première moitié de 2018, les activités touristiques ont ajouté 18,7 milliards de dollars à l'économie canadienne, soit une augmentation de 6,2 pour cent par rapport à la première moitié de 2017.

L'exercice 2018 – 2019 a été une autre année forte pour le tourisme à Niagara Parks, et a vu les revenus des magasins de détail, des restaurants et des attractions augmenter de 3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Ces bons résultats ont permis à la Commission de dépasser les revenus budgétés de plus de 2,5 millions de dollars. Venant contribuer à ces résultats, on trouve des ventes élevées et des bonnes années des partenaires de l'industrie touristique Hornblower Niagara Cruises et WildPlay Niagara Falls. La robustesse de cet exercice a également permis de faire des investissements supérieurs dans les immobilisations, soit 18 millions de dollars en 2018 - 2019, c'est-à-dire 3,7 millions de dollars de plus que l'exercice précédent.

En ce qui concerne l'avenir, Les plans financiers de Niagara Parks prévoient une robustesse continue des revenus. De nouveaux réinvestissements dans des installations essentielles, comme le centre Table Rock et le marché Grand View, sont conçus pour rehausser l'expérience des visiteurs et continuer à stimuler la croissance des revenus pour les exercices futurs, alors que les projets de renouvellement des attractions existantes et les projets d'infrastructures essentielles assurent que Niagara Parks reste financièrement responsable et en bonne santé financière.

Les célébrations de Canada/Ontario 150 ont augmenté de façon significative la fréquentation des attractions de Niagara Parks durant l'exercice 2017 - 2018. En conséquence, au début de la saison 2018 - 2019, les prévisions de fréquentation des attractions étaient à la baisse, et cette fréquentation a en effet diminué de 1,5 pour cent pour l'exercice. Cependant, les visites étaient tout de même supérieures à celles de 2016 – 2017, soit une augmentation de 5,7 pour cent dans l'ensemble. En dépit de ce déclin relativement limité, les revenus sont restés robustes, augmentant de 8 pour cent, soit juste plus de 2,1 millions de dollars, grâce en partie aux ajustements de prix appliqués à l'automne 2018.

Les excellentes conditions météorologiques ont permis un démarrage précoce de la saison de golf, avec un temps relativement sec et des conditions de jeu presque parfaites. Ceci a entraîné une augmentation de presque 10 pour cent du nombre de parties de golf jouées sur tous les parcours et une augmentation de 14 pour cent des revenus générés par le golf en comparaison de l'exercice 2017 - 2018.

De façon similaire à la fréquentation des attractions, le patrimoine de Niagara Parks a subi un déclin attendu des visites, après l'impact des célébrations de Canada/Ontario 150 de 2017 - 2018. En conséquence, les visites des sites patrimoniaux de Niagara Parks ont diminué de 22 % par rapport à l'exercice précédent. Cependant, les visites étaient malgré tout supérieures à celles de l'exercice 2016 - 2017, soit une augmentation de quatre pour cent. Les revenus ont diminué de 15 % par rapport à l'exercice 2017 – 2018, soit juste de plus de 400 000 \$.

Les opérations culinaires de Niagara Parks ont eu un bon exercice 2018 - 2019. Des activités culinaires telles que la série de dîners « Pop-Up » ont rehaussé le profil des offres culinaires de Niagara Parks et l'accréditation FeastOn a encouragé la participation des gastronomes sensibilisés par rapport à la consommation d'aliments et de breuvages locaux. Les revenus des opérations culinaires ont augmenté de 3 pour cent, pour un total de plus de 22 millions de dollars de recettes. Ce chiffre est supérieur aux prévisions budgétaires de plus de 400 000 \$.

Dans le cadre des efforts continus de Niagara Parks pour améliorer l'expérience des visiteurs, des investissements ont été faits dans des initiatives technologiques, dont l'expansion du réseau de fibres optiques à l'école d'horticulture, le lancement d'une nouvelle solution d'intégration Wi-Fi, l'expansion du service Wi-Fi au cœur du parc Queen Victoria et l'amélioration de la sécurité et de l'infrastructure des réseaux. Niagara Parks est également engagée à s'assurer que ses dossiers administratifs sont entretenus efficacement et a acquis par soumission d'offres compétitives un logiciel de gestion intégrée des contenus dans le but de créer un système robuste d'enregistrement et de gestion des documents fonctionnant au niveau de toute l'organisation.

De plus, Niagara Parks a terminé la mise en place d'un nouveau système de billetterie en 2018 - 19, lequel permettra une meilleure analyse des données des visiteurs et de meilleures capacités de rapport, tout en offrant un système plus convivial pour le personnel et les visiteurs. Le nouveau système de billetterie automatisé gère les admissions aux attractions de Niagara Parks, aux aires de stationnement et à d'autres activités, et vient remplacer l'ancien système qui avait atteint la fin de sa durée de fonctionnement.

Niagara Parks a pu également bénéficier d'une couverture médiatique centrée autour du phénomène du gel des chutes et du mur de glace à Fort Erie. La couverture médiatique a varié de la couverture traditionnelle aux vidéos sur YouTube, avec une portée estimée de 114 667 813 visionneurs par l'intermédiaire des médias traditionnels et des réseaux sociaux. On a également enregistré des niveaux élevés de couverture par des organes de presse tels que CBC News et USA Today, ce qui a généré une valeur ajoutée estimée à 2 758 271 \$ durant des périodes traditionnelles de faible fréquentation.

Le plan stratégique de 10 ans de Niagara Parks fait également l'objet de développement et de mise en œuvre de nouvelles initiatives stratégiques, telles que la création d'un nouveau plan de marketing et de ventes de trois ans; la mise en place d'une stratégie d'intendance environnementale; le travail préliminaire à la création d'une stratégie touristique autochtone, la création d'une stratégie pour le tourisme en vélo et d'une nouvelle stratégie d'ensemble de gestion des événements; la mise en œuvre continue de la stratégie de promotion de la marque Niagara Parks ainsi que la promotion d'une nouvelle stratégie d'orientation. Ces initiatives permettront d'augmenter la fréquentation et de rehausser l'appréciation de Niagara Parks comme destination de premier choix pour le tourisme naturel et culturel.

Du 1er avril 2018 au 31 mars 2019, Résultats d'exploitation réels

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019			2018
	Budget	Chiffres réels	Écart	Chiffres réels
Revenus	121 624 \$	124 302 \$	2 678 \$	120 232 \$
Dépenses d'exploitation	99 586 \$	101 211 \$	1 625 \$	95 177 \$
Excédent net pour la période avant intérêts et amortissement	22 038 \$	23 091 \$	1 053 \$	25 055 \$

Rendement économique : Mesures du rendement axées sur les résultats

Organisme de la province de l'Ontario gouverné par un conseil d'administration, Niagara Parks continue à fonctionner en vertu d'un mandat établi en premier lieu par le gouvernement au pouvoir en 1885. Le mandat est de préserver et de promouvoir la beauté naturelle et le patrimoine culturel existant le long du couloir de la Rivière Niagara, tout en assurant son autonomie financière.

Niagara Parks fonctionne dans l'espace du cadre d'imputabilité de la province, tel que défini dans la Directive de 2017 concernant les organismes et les nominations, et affirmant l'intention et les attentes du gouvernement par rapport à Niagara Parks et quant à ses bonnes stratégies de gestion financière. Cet aspect est encore démontré par la nouvelle exigence entrée en vigueur le 1er janvier 2019, laquelle stipule qu'en plus des mesures des résultats et des cibles associées, tous les organismes gouvernés par un conseil d'administration devaient rapporter sur les mesures axées sur les résultats.

En tant qu'organisme d'opérations, Niagara Parks a l'autorité de vendre des biens et des services au public, comme une entité commerciale, et de percevoir des revenus de ses activités commerciales, ce qui a permis à Niagara Parks de générer les profits nécessaires pour remplir son mandat.

De plus, dans le cadre des révisions apportées à la Directive de 2017 concernant les organismes et les nominations, les produits ou résultats suivants ont été déterminés pour s'assurer que Niagara Parks continue à remplir son mandat historique tout en maintenant une situation financière saine : revenus en croissance, amélioration de l'expérience des visiteurs et assurance de la stabilité des coûts.

Bien qu'il existe de nombreux exemples dans les opérations et la structure d'entreprise de Niagara Parks, les projets suivants ont été reconnus comme des initiatives de Niagara Parks dotées de données mesurables conçues pour atteindre ces résultats.

Revenus en croissance : Redéveloppement de Grand View

Intrants et extrants : Niagara Parks a investi 778 000 \$ dans le redéveloppement du marché Grand View, y compris des développements dans les zones inférieures de restauration et les terrasses, ainsi que les rénovations des toilettes publiques.

Résultats : Le redéveloppement de Grand View a été conçu pour accompagner la croissance substantielle des visites sur le site consécutif au succès des croisières Hornblower Niagara Cruises et le lancement de la tyrolienne MistRider to the Falls Zipline de WildPlay Niagara Falls, les deux attractions opérant à partir de ce site. Grand View a été reconnu comme une installation essentielle de Niagara Parks ayant un excellent potentiel de génération de revenus et ayant besoin d'améliorations significatives pour rehausser l'expérience des visiteurs. Ceci a été accompli en

améliorant les offres culinaires et de vente au détail de Niagara Parks, ainsi que des installations importantes pour les visiteurs telles que les toilettes intérieures et extérieures et les terrasses. Le redéveloppement de Grand View était une initiative conçue pour tirer profit des possibilités d'augmentation des revenus offertes par l'augmentation des visites et la croissance observée sur ce lieu touristique important.

Il faut remarquer que la revitalisation du restaurant Grand View n'a pas été terminée avant le 6 juin 2018, alors que l'ouverture du restaurant est généralement programmée pour coïncider avec le lancement des croisières Hornblower Niagara Cruises, lancement qui cette année s'est produit le 5 mai 2018. De plus, l'ouverture du restaurant-bar extérieur a été retardée jusqu'au 30 juin 2018.

En dépit du retard causé par les rénovations, le restaurant Grand View a enregistré de bonnes ventes générant des revenus presque identiques à ceux de 2017 - 2018 (augmentation de 1 741 \$) et le nombre de transactions du restaurant a augmenté de plus de 3 500. Les travaux de modernisation de ce projet ont permis d'augmenter les visites et de rehausser la satisfaction des visiteurs tout en faisant la promotion de Niagara Parks sur ce lieu très fréquenté. Tout cela devrait entraîner une croissance future des revenus pour les opérations culinaires et de vente au détail de ce lieu de Niagara Parks.

Amélioration de l'expérience des visiteurs : Développement d'une stratégie de mise en marque convaincante

Intrants et extrants : Un des premiers projets entrepris dans le cadre du nouveau plan stratégique de Niagara Parks était le développement d'une stratégie de mise en marque convaincante. Ce processus incluait aussi la création d'un nouveau plan de marketing et de vente, ainsi qu'une stratégie d'orientation exhaustive.

Résultats : Le développement d'une stratégie de mise en marque convaincante faisait partie d'un effort visant à rehausser la reconnaissance et la compréhension de l'étendue des offres disponibles à Niagara Parks, ainsi qu'à mieux positionner l'organisation en vue de l'atteinte des objectifs établis dans le plan stratégique, dont devenir un des parcs les plus spectaculaires au monde. Le narratif de la marque définit également les expériences uniques qui différencient Niagara Parks des autres endroits du monde, y compris la reconnaissance des occasions de narration d'histoires relatives aux 56 kilomètres du couloir de la rivière Niagara.

Les premières étapes de la mise en œuvre de la stratégie de mise en marque ont déjà rehaussé la visibilité de Niagara Parks, particulièrement dans les réseaux sociaux, les consultations du site web et la portée des messages en général. Le site web de Niagara Park a vu le nombre de ses visites passer à plus de 3 millions de visiteurs, ce qui représente une croissance d'environ 10 % par rapport à l'exercice 2017 – 2018. De plus, c'est la première fois que le site web a enregistré plus de 3 millions de visiteurs. Le contenu des médias sociaux a également attiré une foule importante, avec plus d'un million de participations durant l'exercice 2018 – 2019 et une portée potentielle de plus de

26 millions de personnes. La page Facebook principale de Niagara Parks a atteint 300 000 « likes » et, en termes de popularité, est derrière seulement cinq autres pages canadiennes liées aux voyages et au tourisme.

La croissance des réseaux numériques de Niagara Parks offre une excellente plateforme pour un nouveau narratif de mise en marque, en faisant la promotion d'une compréhension et d'une reconnaissance plus approfondies de la diversité des expériences de Niagara Parks auprès d'un auditoire plus vaste comprenant les marchés cibles actuels et potentiels. De plus, l'engagement rehaussé du public sur les réseaux sociaux et en ligne contribue à une meilleure connaissance et compréhension de nos visiteurs, ce qui permet de mieux informer les investissements pour améliorer les produits, les services et les offres de Niagara Parks et soutenir encore mieux l'amélioration des expériences des visiteurs.

Assurance de la stabilité des coûts : Un nouveau système de billetterie

Intrants et extrants : En utilisant un processus de soumission d'offres ouvert et compétitif, Niagara Parks a acquis un nouveau système de billetterie automatisé pour gérer les admissions à ses diverses attractions, divers sites et aires de stationnement. La nouvelle solution de billetterie vient remplacer le système précédent de Niagara Parks qui avait atteint la fin de son cycle de fonctionnement. Tout nouveau système de billetterie doit être robuste car Niagara Parks traite plus de trois millions de transactions par an..

Résultats : L'ancien système de billetterie de Niagara Parks était un modèle désuet qui n'offrait pas la connaissance requise des produits, l'expérience ou le soutien et n'était pas compatible avec les technologies plus modernes. Le logiciel de billetterie utilisé pour traiter les admissions aux attractions, aux sites et aux installations de Niagara Parks est un logiciel critique et renoncer à remplacer ce système aurait pu entraîner un risque important d'interruption des activités.

La nouvelle solution de billetterie acquise par Niagara Parks et mise en œuvre en 2018 est le système de point de vente le plus important de Niagara Parks, en termes de revenus et de volume des transactions. Le nouveau système facilite le travail du personnel dans le traitement des transactions de vente et réduit les temps d'attente des clients. De plus, le nouveau système rend les ventes incitatives et les regroupements d'achats très efficaces, ce qui offre de belles possibilités d'augmenter les ventes. De même, le nouveau système offre une solution intégrée pour les ventes en ligne et sur les aires de stationnement, ce qui permet d'améliorer significativement la prestation du service à la clientèle.

Une autre caractéristique importante du nouveau système est la possibilité d'analyse plus approfondie des données des visiteurs et de meilleures capacités exhaustives de production de rapports. Les membres du personnel de Niagara Parks sont maintenant en mesure de collecter les

codes postaux au point de vente, ce qui aide l'organisation à mieux connaître la provenance des visiteurs. De plus, des rapports mensuels produits avec le système de billetterie indiquent les grandes villes, les états, les provinces et les pays de provenance des visiteurs.

Les données acquises grâce aux capacités exhaustives de production de rapports du nouveau logiciel de billetterie faciliteront la détermination des marchés à haut rendement nouveaux et existants et soutiendront des décisions mieux informées dans le but d'assurer la robustesse continue des revenus provenant des attractions, des sites et des installations de Niagara Parks.

Rendement économique – Analyse des risques

Comme mentionné dans le plan d'affaires de Niagara Parks et comme rapporté dans les rapports trimestriels de Niagara Parks au ministère, les catégories suivantes sont appliquées aux risques de Niagara Parks : Stratégie/politiques administratives/rendement; imputabilité/gouvernance; opérations; main-d'œuvre; information, technologie et infrastructure; Autres risques. Les risques suivants ainsi que leurs stratégies de gestion des risques ont été déterminés pour l'exercice 2018 – 2019 :

Marina Miller's Creek – Risque opérationnel

Description du risque : La marina Miller's Creek a besoin de travaux de rénovation pour prévenir une détérioration plus avancée de l'infrastructure de l'édifice et du quai car l'infrastructure est âgée de plus de 50 ans.

Stratégie d'atténuation : Niagara Parks recherche des stratégies de développement pour entretenir la marina à l'avenir, d'une façon qui limite les coûts pour Niagara Parks et atténue l'exposition aux risques. À la clôture de l'exercice 2018 - 2019, Niagara Parks a apporté des améliorations esthétiques à la marina, soit la modernisation du café et la mise en œuvre d'améliorations horticoles dans la zone.

Service de police de Niagara Parks : Statut d'agent spécial – Risque stratégique/politiques administratives/rendement

Description du risque : Le statut d'agent spécial du service de police de Niagara doit être renouvelé en mai 2020. Sans ce renouvellement, le service de police de Niagara Parks pourrait perdre une partie de sa capacité à assurer un environnement sûr pour les visiteurs et les employés.

Stratégie d'atténuation : Niagara Parks discute avec la Commission des services de police de la municipalité régionale de Niagara, examine les services de police décrits dans l'entente afin de s'assurer de la conformité avec le nouveau cadre législatif proposé et met à jour les politiques administratives du service de police de Niagara Parks, ses procédures et ses programmes de formation. Un bon nombre des objectifs et des changements proposés par Niagara Parks concernant le statut d'agent spécial du service de police de Niagara Parks ont été traités par le projet de loi 68 – Loi de 2019 sur la refonte complète des services de police de l'Ontario – laquelle a reçu la sanction royale le 26 mars et attend maintenant sa mise en œuvre, après l'élaboration des règlements requis avant sa mise en application.

Cybermenaces – Risque en matière d’information, de technologie et d’infrastructure

Description du risque : Les menaces électroniques augmentent avec l’utilisation d’internet et des réseaux, tels que le réseau de Niagara Parks, sont soumis à des risques d’attaque par des maliciels, des ransomwares et autres attaques malveillantes.

Stratégie d’atténuation : Mise en œuvre de logiciels spécifiques d’atténuation des risques, tels que des pare-feu et le géo-blocage, et données et renseignements sur les menaces dans les défenses de sécurité. Le département de TI de Niagara Parks améliore continuellement la sécurité, en se maintenant à jour sur les cybermenaces.

Obligation de stabilisation des centrales électriques – Autres risques

Description du risque : Sous la directive de la province de l’Ontario, la Commission des parcs du Niagara a accepté d’être propriétaire de trois anciennes centrales électriques, toutes situées sur les terres de la Commission – Toronto Power Generating Station (TPGS), Ontario Power Generating Station (OPGS) et Canadian Niagara Power Generating Station (CNPGS). Les trois centrales électriques ont besoin d’investissements pour amener ces édifices à un état tel qu’ils soient prêts pour le développement.

Stratégie d’atténuation Des travaux d’entretien ont été effectués sur la centrale TPGS durant l’exercice 2017 - 2018, le remplacement complet du toit étant nécessaire dans un avenir proche. La Commission des parcs du Niagara investit tous les ans dans des efforts de stabilisation liés à ces trois anciennes centrales électriques. Pour avoir un aperçu financier des efforts de stabilisation de ces anciennes centrales électriques de Niagara Parks, se reporter aux notes afférentes aux états financiers (note 8).

Sécurité des visiteurs dans les zones de forte fréquentation – Autres risques

Description du risque : Avec les menaces mondiales récentes à la sécurité des visiteurs sur des lieux internationalement reconnus et dans les zones de haute fréquentation, il est nécessaire d’adopter une approche proactive à la mise en œuvre d’initiatives pour maintenir la sûreté et la sécurité du personnel et des visiteurs.

Stratégie d’atténuation : Le service de police de Niagara Parks, en conjonction avec des autorités provinciales, développe et met en œuvre un plan de sûreté et de sécurité, dans le but d’améliorer la sécurité générale du personnel et des visiteurs de Niagara Parks. Les mesures comprennent des exercices d’urgence de simulation en cas de menace imminente et le projet pilote couronné de

succès de fermeture de voies de circulation et de barrières routières dans la zone principale du parc Queen Victoria. De plus, un programme de sécurité et de vérification des sacs a été mis en œuvre à l'attraction Journey Behind the Falls de Niagara Parks. D'autres améliorations de la sécurité sont en cours de mise au point en utilisant les principes de prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM).

Niagara Parks n'a pas détecté de risques significatifs durant l'exercice 2018 – 2019, en dehors de ceux mentionnés ci-dessus.

État des affaires

D'où vient l'argent de la Commission pour l'exercice 2018 - 2019 (du 1er avril 2018 au 31 mars 2019)	Comment a été dépensé l'argent de la Commission pour l'exercice 2018 - 2019 (du 1er avril 2018 au 31 mars 2019)
Contrat de bail pour les visites guidées en bateau – 16 M \$ (19 %)	Entretien - 22,8 M \$ (27,3 %)
Entente relative au parcours d'aventure et la tyrolienne – 2,1 M \$ (2,5 %)	Frais administratifs – 11,8 M \$ (14,1 %)
Magasins de souvenirs, restaurants et attractions - 38,5 M \$ [Net] (45,7 %)	Ajouts de biens mobiliers – 18 M \$ (21,6 %)
Loyer foncier – 7,3 M \$ (8,7 %)	Financement par subventions – 0,1 M \$ (0,1 %)
Financement par subventions – 0,1 M \$ (0,1 %)	Intérêts payés – 1,2 M \$ (1,4 %)
Encaisse et équivalents en encaisse – 16,3 M \$ (19,3 %)	Remboursement de la dette à long terme – 2,1 M \$ (2,5 %)
Financement des infrastructures – 0 M \$ (0 %)	Encaisse et équivalents en encaisse – 18,1 M \$ (21,7 %)
Fonds de roulement – 1,3 M \$ (1,5 %)	Initiatives stratégiques – 0,8 M \$ (1 %)
Autres revenus – 2,7 M \$ (3,2 %)	Stabilisation des centrales électriques – 0,4 M \$ (0,5 %)
	Autres dépenses – 8,1 M \$ (9,7 %)

D'où vient l'argent de la Commission pour l'exercice 2017 - 2018 (du 1er avril 2017 au 31 mars 2018)	Comment a été dépensé l'argent de la Commission pour l'exercice 2017 - 2018 (du 1er avril 2017 au 31 mars 2018)
Contrat de bail pour les visites guidées en bateau – 15,4 M \$ (20,9 %)	Entretien – 21,6 M \$ (28 %)
Entente relative au parcours d'aventure et la tyrolienne – 1,8 M \$ (2,4 %)	Administration – 11,1 M \$ (14,4 %)
Magasins de souvenirs, restaurants et attractions – 35,7 M \$ [Net] (48,4 %)	Ajouts de biens mobiliers – 14,3 M \$ (18,5 %)
Loyer foncier – 7,1 M \$ (9,6 %)	Financement par subventions – 0,3 M \$ (0,4 %)
Financement par subventions – 0,3 M \$ (0,4 %)	Intérêts payés – 1,3 M \$ (1,7 %)
Encaisse et équivalents en encaisse – 8,2 M \$ (11,1 %)	Remboursement de la dette à long terme - 1,9 M \$ (2,5 %)
Financement des infrastructures – 0,2 M \$ (0,3 %)	Encaisse et équivalents en encaisse – 16,3 M \$ (21,1 %)
Fonds de roulement – 2,6 M \$ (3,5 %)	Initiatives stratégiques – 0,9 M \$ (0,1 %)
Autres revenus – 2,5 M \$ (3,4 %)	Stabilisation des centrales électriques – 2,2 M \$ (2,8 %)
	Autres dépenses – 7,4 M \$ (9,6 %)

Rendement comparatif – magasins de souvenirs, restaurants et attractions (en milliers de dollars)

	2019 (\$)	% des ventes	2018 (\$)	% des ventes
Revenus	96 124	100 %	93 097	100 %
Coût des produits vendus	15 494	16 %	16 054	17 %
Profit brut	80 630	84 %	77 043	83 %
Dépenses d'exploitation	42 062	44 %	41 295	45 %
Revenu net avant les frais administratifs et l'amortissement	38 568	40 %	35 748	38 %

Fréquentation de la CPN

	Du 1er avril 2018 au 31 mars 2019	Du 1er avril 2017 au 31 mars 2018	Augmentation/ (Diminution)	NOTES
Attractions payantes				
Journey Behind the Falls	921 727	915 701	6 026	
Butterfly Conservatory	307 079	306 770	309	Note 1
Whirlpool Aero Car	125 184	147 978	(-22 794)	Note 2
White Water Walk	261 817	258 118	3 699	Note 2
Niagara's Fury	296 657	330 530	(-33,873)	
Floral Showhouse	56 043	58 980	(-2 937)	
Total	1 968 507	2 018 077	(-49 570)	
Golf				
Terrain de golf Oak Hall Par 3Course	1 507	1 432	75	
Terrain de golf Whirlpool	28 125	25 198	2 927	
Legends on the Niagara	51 328	46 244	5 084	
Total	80 960	72 874	8 086	
Sites historiques				
Old Fort Erie	13 613	16 740	(-3 127)	
Propriété « Laura Secord Homestead »	6 568	9 362	(-2 794)	
Imprimerie « Mackenzie Printery »	4 017	5 386	(-1 369)	
Propriété « McFarland House »	3 955	4 748	(-793)	
Total	28 153	36 236	(-8 083)	
Transports				
Service de transport WEGO	1 224 568	1 264 381	(-39 813)	Note 3
Funiculaire « Falls Incline Railway »	1 077 552	1 056 910	20 642	
Total	2 302 120	2 321 291	(-19 171)	
Fréquentation totale	4 379 740	4 448 478	(-68 738)	

Note 1 : Fréquentation supérieure du conservatoire des papillons en janvier 2019 en raison de la fermeture pour des réparations l'année précédente.

Note 2 : Les ventes Adventure Pass ont commencé en mai 2017 au lieu d'avril 2017, ce qui a entraîné un retard de l'ouverture des attractions Whirlpool Aero Car et White Water Walk. Début général ralenti de la saison en raison des conditions météorologiques.

Note 3 : La fréquentation du système de transport WEGO représente seulement le nombre de passagers de la ligne verte le long de la promenade Niagara Parkway.

*Pour l'année civile 2018, l'opérateur de visites guidées en bateau Hornblower Niagara Cruises a rapporté une fréquentation de 2 326 704 visiteurs.

**Pour 2018, la tyrolienne MistRider Zipline de WildPlay Niagara Falls a rapporté une fréquentation de 93 768 visiteurs.

***Le parcours Whirlpool Adventure Course de WildPlay Niagara Falls a rapporté une fréquentation de 23 348 visiteurs en 2018.

Rémunération des commissaires

Les commissaires de Niagara Parks reçoivent comme rémunération une indemnité journalière lorsqu'ils travaillent pour la Commission et lorsqu'ils assument leurs responsabilités en tant que membre du conseil d'administration de la Commission. L'indemnité journalière est établie par le gouvernement de l'Ontario et s'élève à 250 \$ pour la présidente, 175 \$ pour la vice-présidente et 135 \$ par membre du conseil.

Le tableau ci-dessous donne une liste des rémunérations payées aux commissaires pendant l'exercice 2018 - 2019 (du 1er avril 2018 au 31 mars 2019), ainsi que des dépenses remboursables.

Commissaire	Rémunération (\$)	Dépenses (\$)	Total (\$)
Janice Thomson, présidente précédente	20 125,00	2 478,00	22 603,00
Sandie Bellows, présidente*	7 500,00	76,80	7 576,80
Joan Andrew, vice-présidente précédente	4 637,00	2 846,96	7 483,96
April Jeffs, vice-présidente	175,00	0,00	175,00
Eldon Bennett, commissaire	1 215,00	956,80	2 171,80
Sylvie Chartrand-Rafi, commissaire	0,00	0,00	0,00
Graham Coveney, commissaire	67,50	0,00	67,50
Pat Darte, commissaire	742,50	7,72	750,22
James Detenbeck, commissaire	1 620,00	0,00	1 620,00
Jim Diodati, commissaire	270,00	0,00	270,00
Betty Disero, commissaire	202,50	0,00	202,50
Lois Anne Giles, commissaire	2 295,00	215,60	2 510,60
Vincent Kerrio, commissaire	0,00	0,00	0,00
Ian Nielsen-Jones, commissaire	3 172,50	2 798,51	5 971,01
Kerry Pond, commissaire	0,00	0,00	0,00
Wayne Redekop, commissaire	265,61	0,00	265,61
TOTAL	42 287,61	9 380,39	51 668,00

*Sandie Bellows a servi en tant que commissaire du 17 octobre 2018 au 16 janvier 2019.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

RAPPORT DE LA DIRECTION le 31 mars 2019

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable pour les états financiers et d'autres données présentées dans ce rapport. Les états ont été préparés par la direction conformément au cadre de travail identifié dans la note 2 des états financiers vérifiés ci-inclus.

Les états financiers incluent des montants basés sur les meilleures estimations et les meilleurs jugements. La direction a raisonnablement déterminé tels montants dans le but de s'assurer que les états sont présentés de façon précise, du point de vue matériel.

La direction entretient un système interne de comptabilité et de contrôles administratifs conçu pour fournir une assurance raisonnable sur la pertinence, la fiabilité et la précision de l'information financière et sur la précision et la protection adéquates de la représentation des avoirs de la Commission.

Le conseil de la Commission des parcs du Niagara doit s'assurer que la direction soit imputable pour les rapports financiers, car en fin de compte, elle est responsable pour la révision et l'approbation des états financiers.

Le conseil, par intermédiaire du comité des finances et des vérifications, rencontre la direction périodiquement pour discuter des résultats financiers, des questions d'audit, des problèmes existant dans les rapports financiers et pour s'assurer que chaque groupe comble ses responsabilités adéquatement. Le comité révise les états financiers avant de recommander l'approbation du conseil.

Les états financiers ont été vérifiés par Grant Thornton LLP, l'auditeur externe nommé par la Commission, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada suivies par la Commission, le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport et le vérificateur général de l'Ontario. Grant Thornton LLP avait l'accès complet et direct à tous les dossiers de la Commission, ainsi que l'accès entier au comité des finances et d'audit, avec ou sans la présence de la direction, pour discuter de l'audit et de leurs résultats concernant l'intégrité des rapports financiers de la Commission.



David Adames
Directeur général
le 13 juin 2019



Margaret Neubauer
Directeur en chef, services corporatifs
le 13 juin 2019

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
Suite B
222, rue Catharine, case postale 336
Port Colborne, ON
L3K 5W1

T +1 905 834 3651
F +1 905 834 5095
E PortColborne@ca.gt.com
www.GrantThornton.ca

À l'attention de la Commission des parcs du Niagara, du ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport et du vérificateur général de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission des parcs du Niagara, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats d'exploitation, de l'excédent accumulé, des changements en dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, l'image de la situation financière de la Commission des parcs du Niagara au 31 mars 2019, ainsi que les états des résultats d'exploitation, de l'excédent accumulé, des changements en dette nette de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux principes de comptabilité décrits dans la note 2 des états financiers.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit ces principes de comptabilité utilisés dans la préparation de ces états financiers et les différences importantes entre cette base de la comptabilité et les normes de comptabilité canadiennes du secteur public. Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes de comptabilité décrits dans la note 2 des états financiers, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Grant Thornton LLP

Port Colborne, Canada
le 14 juin 2019

Comptables agréés
Experts-comptables agréés

État de la position financière de la Commission des parcs du Niagara

au 31 mars

2019

2018

(en milliers de dollars)

Actifs financiers

Argent comptant et valeurs en comptant	18 121 \$	16 258 \$
Comptes débiteurs	1 408	1 655
Inventaires – vendables	4 109	3 889
	<u>23 638</u>	<u>21 802</u>

Passifs

Comptes créditeurs	8 249	8 603
Paie accumulée	5 805	3,984
Produit constaté d'avance (note 4)	2 515	2 364
Fonds pour les dépenses de capital différé (note 5)	25 830	26 983
Financement à long terme (note 6)	22 743	24 714
Avantages postérieurs à l'emploi (note 7)	3 242	3 182
Obligation de stabilisation des centrales électriques (note 8)	26 295	26 134
	<u>94 679</u>	<u>95 964</u>

Dette nette

(71 041) (74 162)

Actifs non financiers

Immobilisations (page 20)	172 464	163 428
Inventaires – divers	1 115	847
Charges payées d'avance	550	426
	<u>174 129</u>	<u>164 701</u>

Excédent accumulé (note 10)

103 088 \$ 90 539 \$

Engagements et éventualités (notes 11 et 12)

De la part de la Commission



Sandie Bellows, Président

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des résultats d'exploitation de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

	Budget <u>2019</u>	Chiffres réels <u>2019</u>	Chiffres réels <u>2018</u>
Revenus			
Exploitation générant du revenu	93 733 \$	96 122 \$	93 097 \$
Revenu foncier	7 237	7 295	7 121
Commission, locations et frais	18 993	18 627	18 106
Prime sur les fonds américains – nette	735	736	745
Transferts gouvernementaux – projets spéciaux	206	124	337
Revenu d'intérêt	196	638	384
Revenu divers	<u>524</u>	<u>760</u>	<u>442</u>
	<u>121 624</u>	<u>124 302</u>	<u>120 232</u>
Dépenses (page 21)			
Exploitation générant du revenu			
Coûts des marchandises vendues	15 356	15 494	16 054
Exploitation	40 650	42 062	37 836
Entretien	22 830	22 787	21 616
Administration et services policiers	16 111	16 426	15 506
Marketing et promotions	4 433	4 318	3 882
Projets spéciaux	<u>206</u>	<u>124</u>	<u>283</u>
	<u>99 586</u>	<u>101 211</u>	<u>95 177</u>
Excédent net avant les articles sous-mentionnés	<u>22 038</u>	<u>23 091</u>	<u>25 055</u>
Autres articles			
Intérêt sur la dette à long terme	1 205	1 204	1 303
Amortissement des immobilisations corporelles	9 872	9 755	9 430
Amortissement des fonds pour les dépenses de capital différé (note 5)	(1 460)	(1 488)	(1 767)
Perte (gain) sur l'élimination d'immobilisations corporelles	<u>(11)</u>	<u>496</u>	<u>(320)</u>
	<u>9 606</u>	<u>9 967</u>	<u>8 646</u>
Excédent net provenant de l'exploitation (Augmentation) diminution nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques (note 8)	12 432 <u>(705)</u>	13 124 <u>(575)</u>	16 409 <u>545</u>
Excédent annuel	<u>11 727 \$</u>	<u>12 549 \$</u>	<u>16 954 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'excédent accumulé de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

	Budget <u>2019</u>	Chiffres réels <u>2019</u>	Chiffres réels <u>2018</u>
Excédent accumulé (note 10)			
Début d'année	90 539 \$	90 539 \$	73 585 \$
Excédent annuel	<u>11 727</u>	<u>12 549</u>	<u>16 954</u>
Fin d'année	<u>102 266 \$</u>	<u>103 088 \$</u>	<u>90 539 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des changements de la dette nette de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

<u>2018</u>	Budget <u>2019</u>	Chiffres réels <u>2019</u>	Chiffres réels
Excédent annuel	11 727	\$ 12 549	\$ 16 954
Amortissement des immobilisations corporelles (page 20)	9 872	9 755	9 430
Achat des immobilisations corporelles (page 20)	(19 088)	(19 400)	(14 250)
Produit provenant de la vente d'immobilisations corporelles	-	113	325
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations corporelles – nette	<u>(11)</u>	<u>496</u>	<u>(320)</u>
	2 500	3 513	12 139
(Acquisition) utilisation des dépenses prépayées	-	(124)	53
(Acquisition) utilisation d'autres inventaires	<u>-</u>	<u>(268)</u>	<u>89</u>
Diminution de la dette nette	2 500	3 121	12 281
Dette nette			
Début d'année	<u>(74 162)</u>	<u>(74 162)</u>	<u>(86 443)</u>
Fin d'année	<u>(71 662)</u> \$	<u>(71 041)</u> \$	<u>(74 162)</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État du flux de trésorerie de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Augmentation en argent comptant et en quasi-espèces		
Activités d'exploitation		
Excédent annuel	12 549 \$	16 954 \$
Sommes imputées à un revenu n'exigeant pas de fonds décaissés		
Amortissement des immobilisations corporelles (page 20)	9 755	9 430
Amortissement des fonds pour les dépenses de capital différés (note 5)	(1 488)	(1 767)
Perte (gain) sur l'élimination des immobilisations corporelles	496	(320)
Augmentation des avantages postérieurs à l'emploi (note 7)	196	180
Augmentation (diminution) nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques (note 8)	<u>575</u>	<u>(545)</u>
	22 083	23 932
Les variations d'éléments du fonds de roulement portant à l'exploitation (note 13)	<u>1 253</u>	<u>2 560</u>
	23 336	26 492
Activités d'immobilisations		
Travaux de stabilisation des centrales électriques (note 8)	(414)	(2 735)
Achat des immobilisations corporelles (page 20)	(19 400)	(14 250)
Produit provenant de la vente d'immobilisations corporelles	<u>113</u>	<u>325</u>
	<u>(19 701)</u>	<u>(16 660)</u>
Activités de financement		
Réception des fonds pour les dépenses de capital (note 5)	335	216
Remboursement du financement à long terme	(1 971)	(1 878)
Paiement des prestations postérieures à l'emploi (note 7)	<u>(136)</u>	<u>(119)</u>
	<u>(1 772)</u>	<u>(1 781)</u>
Augmentation nette de l'argent comptant et des quasi-espèces	1 863	8 051
Argent comptant et quasi-espèces (note 13)		
Début d'année	<u>16 258</u>	<u>8 207</u>
Fin d'année	<u>18 121 \$</u>	<u>16 258 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

1. Nature des activités

La Commission des parcs du Niagara (la « Commission ») est gouvernée par la Loi sur les parcs du Niagara. Fondée en 1885, la Commission est une « entreprise d'exploitation » de la province de l'Ontario et est responsable pour l'entretien, la protection et la mise en vedette de plus de 1 300 hectares de parcs longeant près de 56 kilomètres tout le long de la rivière Niagara, du Lac Érié au Lac Ontario. La Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu des sociétés au titre de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de l'Ontario.

La Commission est aussi classifiée en tant qu'autre organisme gouvernemental par le ministère des Finances et comme tel, les états financiers vérifiés de la Commission sont publiés dans le cadre des Comptes publics du Canada.

2. Principales conventions comptables

Principes de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés en conformité avec les dispositions de l'information financière de la Loi financière d'administration d'Ontario, du Ministère de l'Ontario du Tourisme, de la Culture et du Sport protocole d'entente de l'Ontario et les exigences comptables du Règlement de l'Ontario 395/11 de la Loi financière d'administration d'Ontario. Le ministère de l'Ontario du Tourisme, de la Culture et du Sport protocole d'entente de l'Ontario exige que les états financiers soient préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes du secteur public. La Loi sur l'administration des finances de l'Ontario prévoit que les changements peuvent être nécessaires pour l'application de ces normes à la suite de la réglementation.

Règlement 395/11 de la Loi sur l'administration des finances de l'Ontario exige que les contributions reçues ou à recevoir pour l'acquisition ou le développement d'immobilisations corporelles amortissables et les contributions des immobilisations corporelles amortissables pour une utilisation dans la fourniture de services, soient enregistrés comme apports en capital reportés et être reconnu à titre de revenus dans l'état des résultats d'exploitation à un taux égal à la charge d'amortissement sur les actifs connexes d'immobilisations corporelles amortissables. Ces contributions comprennent les transferts gouvernementaux et les contributions à l'extérieur restreintes.

L'exigence de la comptabilité en vertu du règlement 395/11 n'est pas compatible avec les exigences des normes comptables canadienne du secteur public qui exige que:

- les transferts de gouvernement soient identifiés comme revenu une fois approuvés par le cédant et les critères d'éligibilité ont été remplis à moins que le transfert contient une condition qui crée une responsabilité, dans ce cas le transfert est identifié comme revenu au cours de la période où le passif est éteint selon la norme de comptabilité canadienne du secteur public PS3410;
- les contributions à l'extérieur restreintes soient identifiées comme revenu pendant la période où les ressources sont employées pour le but ou les buts spécifiques selon la norme de comptabilité canadienne du secteur public PS3100.

En conséquence, le revenu identifié dans l'état des résultats d'exploitation et de certains revenus reportés relatifs et les apports en capital reportés seraient enregistrés différemment sous des normes de comptabilité canadiennes du secteur public.

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales conventions comptables (suite)

Principes de comptabilité (suite)

Ces principales conventions comptables utilisées pour préparer ces états financiers sont résumées ci-dessous.

Argent comptant et quasi-espèces

L'argent comptant et les quasi-espèces incluent les fonds en caisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois.

Inventaires

Les inventaires de vente et divers sont estimés au montant inférieur entre le coût moyen et la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au prix coûtant. Les coûts incluent toutes les dépenses s'attribuant directement à l'acquisition, la construction, le développement et/ou l'amélioration de l'avoir requis pour installer l'avoir à l'endroit et dans la condition nécessaire pour son utilisation prévue. Les immobilisations corporelles contribuées sont capitalisées à la juste valeur de marché estimée au moment de l'acquisition.

La Commission capitalise un certain montant de l'intérêt qui fait partie des coûts de ses travaux d'immobilisation en cours et est financé par un emprunt à long terme.

Les œuvres d'art exposées sur la propriété de la Commission ne sont pas incluses dans les immobilisations. Les œuvres d'art sont retenues pour des expositions et à titre pédagogique et historique. On estime que tels avoirs sont dignes d'être conservés, en raison sociaux plutôt que financiers envers la communauté. Aucune évaluation de la collection n'a été présentée dans les états financiers.

Les locations à bail sont classifiées en tant qu'immobilisation ou bail d'exploitation. Les locations de bail qui transfèrent presque tous les bénéfices provenant de la possession sont comptées en tant que contrat de location/acquisition. Toutes les autres locations de bail sont représentées en tant que contrats de location/acquisition et les paiements de location liés sont facturés dans les dépenses engagées.

L'amortissement peut être calculé en ligne droite pour radier le coût net de chaque actif par rapport à sa vie utile prévue pour toutes les classifications, sauf le terrain. On considère que le terrain a une vie infinie sans amortissement. On suppose que les valeurs résiduelles des actifs sont zéro avec tout gain net ou toute perte nette provenant de l'élimination des actifs reconnus dans l'état des résultats d'exploitation. L'amortissement est facturé mensuellement. Les travaux en cours ne sont pas amortis tant que l'actif soit disponible pour emploi productif.

L'amortissement se base sur les classifications et vies utiles suivantes :

<u>Classification</u>	<u>Vie utile</u>
Améliorations de la propriété, des bâtiments, des routes et des structures	7 à 40 ans
Équipement et ameublement	3 à 10 ans
Véhicules	10 à 12 ans

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales conventions comptables (suite)

Produit constaté d'avance

Les revenus limités par des lois des gouvernements en chef ou par des ententes avec des tierces parties sont différés et signalés comme des revenus limités. S'il y a des dépenses qui qualifient, les revenus limités sont inclus au revenu pour des sommes équivalentes. Les revenus reçus avant les dépenses subies ultérieurement sont différés jusqu'à ce qu'ils soient générés et appariés au montant dépensé.

Fonds pour les dépenses de capital différé

Les versements de transferts à titre de capital investi sont inscrits en tant que passifs, référés comme des fonds pour les dépenses de capital différés et sont reconnus en tant que revenu au même tarif que l'amortissement des immobilisations corporelles, conformément au Règlement 395/11 de la Loi ontarienne sur l'administration financière, tel que divulgué ci-dessus.

Avantages postérieurs à l'emploi

La valeur actuelle du coût d'offrir aux employés des avantages sociaux futurs fait partie des dépenses, car les employés gagnent ces avantages.

Passif au titre des sites contaminés

Les sites contaminés sont le résultat de la contamination étant introduite dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'un organisme vivant chimique, organique ou radioactive ou qui dépasse une norme environnementale. Le passif est comptabilisé déduction faite des recouvrements prévus. Un passif pour l'assainissement des sites contaminés est reconnu quand un site n'est pas en cours d'utilisation productive et tous les critères suivants sont respectés:

- une norme environnementale existe;
- la contamination dépasse la norme environnementale;
- la Commission:
 - est directement responsable; ou
 - accepte la responsabilité;
- il est prévu que les avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- une estimation raisonnable du montant peut être faite.

Le passif est comptabilisé utilisant l'estimation de la direction du coût de post-assainissement, y compris l'exploitation, la maintenance et la surveillance, qui font partie intégrante de la stratégie d'assainissement d'un site contaminé.

Constataion des produits

Le revenu généré par les magasins de souvenirs, les restaurants et les attractions est reconnu lorsque la marchandise a été transférée au client ou après avoir complété un service. Le revenu généré par le revenu foncier, les commissions, les locations, les frais et d'autres sources est reconnu pendant la durée du contrat ou après avoir reçu le montant dû.

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales conventions comptables (suite)

Conversion des devises

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens. Les actifs et passifs en devise étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur au moment d'effectuer l'état de la situation financière. Les gains et les pertes au moment de la conversion sont reflétés dans l'excédent/déficit annuel.

L'utilisation des estimations et des mesures d'incertitude

La préparation des états financiers conformément aux normes de comptabilité canadiennes du secteur public impose que la direction prépare des estimations et des suppositions ayant un effet sur le rapport des actifs et passifs et la divulgation des actifs et passifs éventuels à compter de la date des états financiers et des sommes de revenus et de dépenses déclarées lors de la période d'établissement du rapport. Il se peut que les résultats réels ne soient pas identiques à ces estimations. Deux endroits où les estimations sont utilisées se trouvent dans les avantages postérieurs à l'emploi et l'obligation de stabilisation des centrales électriques.

3. Facilités de crédit

Les facilités de crédit ayant une capacité d'emprunt maximale de 15 000 000 \$ offrent deux types d'emprunts. Il y a une facilité de prêt à taux variable qui varie avec le taux préférentiel de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et il y a l'emprunt d'exploitation à taux fixe disponible avec une condition de prêt qui n'excède pas 364 jours à des taux établis par rapport aux taux d'acceptation bancaire. Ces facilités de crédit sont non garanties et échouent le 31 mars 2021 avec une option de renouvellement de trois ans à la discrétion de la Commission. À compter du 31 mars 2019, nul \$ a été retiré des facilités de crédit (2018 – nul \$). Prenant en considération les chèques et les dépôts dus, le montant rapporté sur l'état de la position financière à compter du 31 mars 2019 s'élève à nul \$ (2018 – nul \$).

4. Revenu différé

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Produit de la vente lié à la transaction foncière à Fort Erie	272 \$	314 \$
Divers	<u>2 243</u>	<u>2 050</u>
	<u>2 515 \$</u>	<u>2 364 \$</u>

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

4. Revenu différé (suite)

Obligation de transaction foncière à Fort Erie

Pendant l'exercice en 2009, la Commission et « Peace Bridge Authority » (« PBA ») ont signé une entente pour transférer des parcelles de terrain. Le PBA a acquis une parcelle de 5.952 acres qui se trouve à Fort Erie et qui appartenait à la Commission pour une somme de 2 021 206 \$. La Commission a acquis une option s'élevant à 670 000 \$, plus une somme annuelle de 7 300 \$ ajustée selon l'inflation, consistant de 1.973 acres longeant la rivière et qui se trouve à la fin de la rue Jarvis à Fort Erie et qui appartenait au PBA. L'entente demande la remise d'un produit net à la Commission s'élevant à 1 351 206 \$, qui devra être dépensé sur a) financement des améliorations au vieux fort « Old Fort Erie » destinés à la célébration du 200^{ème} anniversaire de la Guerre de 1812 et b) retour et/ou maintien de la propriété, rue Jarvis, comme parc.

Le produit net fait partie du revenu différé dans l'état de la position financière. Jusqu'à date, environ 1 038 000 \$ de ce produit a été dépensé sur les grands travaux liés à la rénovation du « Old Fort Erie » et environ 47 000 \$ a été dépensé dans l'entretien de la propriété à la rue Jarvis. À compter du 31 mars 2019, il reste encore 272 540 \$ pour l'utilisation en 2020 et au-delà.

5. Fonds pour les dépenses de capital différé

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Fonds pour les dépenses de capital différé		
Début d'année	26 983 \$	28 534 \$
Montant reçu pendant l'année pour les projets d'immobilisation	377	216
Amortissement pour l'élimination des immobilisations corporelles	(42)	-
Amortissement	<u>(1 488)</u>	<u>(1 767)</u>
Fin d'année	<u>25 830 \$</u>	<u>26 983 \$</u>

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

6. Dette à long terme

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Prêt non garanti à terme porte intérêt au taux fixe de 5,06%. Il est remboursable par versements annuels en capital et intérêt de 2 640 907 \$ et échoit en avril 2027	18 812 \$	20 420 \$
Prêt non garanti à terme porte intérêt au taux fixe de 5,07%. Il requiert un versement initial en capital et intérêt de 543 418 \$ et, par la suite, des versements annuels de 569 965 \$ et échoit en avril 2027	3 858	4 214
La Commission a l'option d'acheter du terrain exigeant des versements annuels de 7 300 \$ jusqu'en janvier 2028 (note 4)	<u>73</u>	<u>80</u>
	<u>22 743 \$</u>	<u>24 714 \$</u>

Les versements exigibles des obligations financières à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à:

2020	2 071 \$
2021	2 176
2022	2 285
2023	2,401
2024	2,515

7. Avantages postérieurs à l'emploi

Prestations de préretraite déterminées

La Commission offre des prestations de préretraite déterminées à ses employés, encaissable à la cessation d'emploi pour certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. Les prestations sont calculées selon une rémunération d'une semaine, au moment de la cessation d'emploi, pour chaque année de service à temps plein avec la Commission, jusqu'à un maximum de vingt-six semaines. Les passifs accumulés sur les prestations à compter du 31 mars 2019 s'élèvent à 3 242 064 \$ (2017 – 3 182 078 \$).

La Commission exige l'administration d'une évaluation actuarielle des prestations postérieures à l'emploi à tous les trois ans. La dernière évaluation fut complétée pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, avec des extrapolations jusqu'en 2022 et mises à jour le 20 mars 2019. La dernière évaluation reflète les changements approuvés par la Commission en matière d'admissibilité et les montants maximaux de prestations payables à la cessation.

L'obligation réelle au 31 mars 2019 est de 2 759 505 \$ (2018 - 2 485 872 \$), ce qui correspond à l'évaluation actuarielle du 31 mars 2019 ajustée pour les avantages réels payés de 136 364 \$, incorporés dans une mise à jour datée du 20 mars 2019.

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

7. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Prestations de préretraite déterminées (suite)

Information sur le régime de pension à prestations déterminées

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Actifs du régime à prestations déterminées de l'employé	Nul \$	Nul \$
Passifs du régime à prestations déterminées de l'employé	<u>3 242</u>	<u>3 182</u>
Déficit du régime à prestations déterminées de l'employé	<u>3 242 \$</u>	<u>3 182 \$</u>

Obligation aux prestations reconnue dans l'état de la position financière

Obligation aux prestations, début d'année	3 182 \$	3 121 \$
Dépenses pour l'année	196	180
Prestations déboursées au cours de l'année	<u>(136)</u>	<u>(119)</u>
Obligation aux prestations, fin d'année	<u>3 242 \$</u>	<u>3 182 \$</u>

Les dépenses afférant des prestations nettes sont les suivantes:

Coût actuel afférent du service	184 \$	173 \$
Frais d'intérêt	106	101
Amortissement du gain actuariel	<u>(94)</u>	<u>(94)</u>
	<u>196 \$</u>	<u>180 \$</u>

Les suppositions actuarielles principales appliquées dans l'évaluation du régime de pension à prestations déterminées sont les suivantes:

Taux d'intérêt (escompte) – l'obligation accumulée et les dépenses pour l'année furent déterminées en utilisant un taux d'escompte de 3,75% (2018 – 4,25%)

Niveaux de rémunération – on suppose que les niveaux des salaires et rémunérations augmenteront de 2% par an.

Ces suppositions ont été revues dans la période en cours.

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

7. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Prestations de retraite

La Commission offre des prestations de retraite à tous ses employés permanents (et aux employés non permanents qui choisissent de participer) par intermédiaire de la Caisse de retraite de la fonction publique (« CRFP ») et le Fonds de pension du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« Fonds de pension du SEFPO »). Ceux-ci sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province et plusieurs agences provinciales. La province de l'Ontario, qui est le commanditaire unique de la CRFP et un commanditaire conjoint du Fonds de pension du SEFPO, détermine les versements annuels de la Commission destinés à ces fonds. Puisque les commanditaires sont responsables pour s'assurer que les fonds de pension sont durables du point de vue financier, tout surplus ou passif non financé provenant des évaluations actuarielles de financement obligatoires n'est pas un avoir ou une obligation de la Commission. Les versements annuels de la Commission de 2 722 839 \$ (2018 – 2 451 210 \$), desquels 1 361 420 \$ (2018 – 1 225 605 \$) représente la portion des employés, sont inclus dans les dépenses administratives et des services de police dans l'état des résultats d'exploitation.

Les prestations postérieures à l'emploi et non liées à la pension sont déboursées par la province et, par conséquent, ne sont pas incluses dans l'état des résultats d'exploitation.

8. Obligation de stabilisation des centrales électriques

La province de l'Ontario a ordonné à la Commission de devenir propriétaire de trois anciennes centrales électriques qui se trouvent sur la propriété de la Commission.

La centrale électrique « Toronto Power Generating Station » (« TPGS ») et la centrale électrique « Ontario Power Generating Station » (« OPGS ») furent transférées par « Ontario Power Generation Inc. » (« OPG ») à la Commission à titre gratuit en août 2007. Comme partie des termes des transferts de TPGS et OPGS, l'OPG devait entreprendre certains travaux structurels et environnementaux pour s'assurer que les bâtiments ne représentent pas une menace au public. La centrale électrique « Canadian Niagara Power Generating Station » (« CNPGS »), possédée antérieurement par Fortis Ontario, fut transférée le 30 avril 2009.

Le ministère du Tourisme de la Culture et du Sport a embauché une société d'architecture (The Ventin Group Inc.) pour s'assurer que la directive gouvernementale originale gouvernant le transfert initial soit respectée et pour identifier le travail et les coûts associés à la « stabilisation et mise en veilleuse » de toutes les installations, jusqu'à ce que l'on puisse déterminer l'utilisation finale de ces bâtiments. La société The Ventin Group a identifié la peinture à base de plomb qui se trouve à TPGS et OPGS en tant que déficience que l'OPG aurait dû sceller ou mettre en capsule après le nettoyage. La société The Ventin Group a signalé qu'il faudra investir énormément pour mettre les trois centrales électriques en veilleuse. Il faudra donc investir encore plus pour arriver à l'état « prêt pour l'aménagement ». De plus, il y a aussi des structures secondaires liées à TPGS et à OPGS qui n'étaient pas incluses dans la directive originale qui causeront des coûts de remise en état supplémentaires à un certain point à l'avenir.

La Commission estime que l'acceptation de ces centrales électriques exigera une infusion financière importante.

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

8. Obligation de stabilisation des centrales électriques (suite)

VFA, Inc. a passé en revue l'infrastructure grâce à des visites sur place et a préparé des estimations en utilisant des formules d'ingénierie standard. De plus, ils ont fourni à la Commission leur évaluation et un rapport sur la liste des exigences fournissant des coûts pour chaque composante de la stabilisation requise, ainsi que le moment où ces coûts devraient être engagés. Le personnel d'ingénierie de la Commission a examiné la liste et classé les coûts par année selon l'urgence et sur la base des fonds disponible, avec les exigences les plus urgentes abordées au cours des deux prochaines années. En outre, la Commission a entrepris plusieurs études pour déterminer l'infrastructure souterraine essentielle qui doit être remplacée, y compris les études sismiques, l'examen des vannes d'eau principales, le règlement géophysique et géotechnique et une enquête sur la stabilité.

Cette obligation représente la meilleure estimation de la Commission des coûts requis pour "stabiliser et mettre en veilleuse" les trois centrales électriques basées sur l'information ci-dessus. L'obligation de stabilisation des centrales électriques représente les travaux identifiés dans la base de données de Asset Management Information System (AMIS) et repose sur les évaluations d'état effectuées par VFA Inc. et les coûts actuels pour entreprendre les améliorations.

L'obligation de stabilisation au 31 mars 2019 a été estimée à 26 295 392 \$ (2018 - 26 134 012 \$):

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Obligation de stabilisation des centrales électriques		
Début d'année	<u>26 134 \$</u>	<u>29 414 \$</u>
Travaux effectués pendant l'année		
Fonds de la Commission	(414)	(2,681)
Fonds subventionnés	-	(54)
Augmentation (diminution) nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques	<u>575</u>	<u>(545)</u>
Fin d'année	<u>26 295 \$</u>	<u>26 134 \$</u>

L'augmentation de 161 378 \$ de l'obligation de stabilisation des centrales électriques est le résultat:

- a) d'une réévaluation de les centrales électriques par VFA Inc en décembre 2018 résultant en une augmentation de 471 915 \$
- b) d'une augmentation des coûts réels par rapport aux estimations initiales de 103 192 \$
- c) moins le travail terminé au cours de l'exercice 2019 de 413 727 \$.

Dû à une baisse de valeur de cette propriété, aucune immobilisation n'a été inscrite. Ceci a été documenté dans plusieurs des études effectuées jusqu'à date.

Au cours de l'exercice, la Commission a subi des coûts annuels pour l'entretien et la sécurité dans tous les sites. Ces montants ont tous été reportés dans l'état des résultats d'exploitation et dans les dépenses d'entretien.

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

9. Passif au titre des sites contaminés

La Commission rend compte des passifs environnementaux liés à la gestion et à l'assainissement de sites contaminés lorsque la Commission est obligée ou probablement obligée d'assumer ces coûts. Actuellement aucun de ces sites contaminés ont été identifiés et donc aucun passif n'a été enregistré.

Les efforts de la Commission pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des futurs passifs d'assainissement de l'environnement liés aux sites récemment établis ou aux modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Toute modification de passif de la Commission pour les sites contaminés sera comptabilisée dans l'année où ils sont évalués comme probables et raisonnablement estimables.

10. Excédent accumulé

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Excédent d'exploitation	<u>8 734</u> \$	<u>8 124</u> \$
Investissement en immobilisations corporelles	<u>146 634</u>	<u>136 445</u>
Non financé		
Dette à long terme	<u>(22 743)</u>	(24 714)
Prestations postérieures à l'emploi	<u>(3 242)</u>	(3 182)
Obligation de stabilisation des centrales électriques	<u>(26 295)</u>	<u>(26 134)</u>
	<u>(52 280)</u>	<u>(54 030)</u>
Excédent accumulé	<u>103 088</u> \$	<u>90 539</u> \$

Fonds excédentaires

En vertu du paragraphe 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, toute somme excédentaire devra, selon l'ordre du Lieutenant-gouverneur en conseil, être payée au ministre des Finances et devra faire partie des Fonds consolidé du revenu. À compter du 31 mars 2019 aucun fonds excédentaire n'a été inscrit en tant que passif auprès du ministre des Finances.

Notes complémentaires sur les états financiers de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

11. Engagements

La Commission s'est engagée à environ 25 573 000 \$ en grands travaux dans l'année à suivre.

La Commission a deux ententes avec un franchiseur exigeant le paiement de frais de service comme suit :

- a) Queen Victoria Place: 4,0% des ventes brutes, frais de publicité et de promotion de 2,5% des ventes brutes. La durée de l'entente est de dix ans, expirant en octobre 2022.
- b) Table Rock: 6,0% des ventes brutes, frais de publicité et de promotion de 1,0% des ventes brutes. La durée de l'entente était de vingt-sept mois et a expiré en novembre 2018, toutefois, les opérations sont soutenues par un accord mensuel jusqu'au 31 octobre 2019.

12. Éventualités

La Commission est en litige concernant certaines réclamations pour lesquelles la probabilité d'une perte ne peut être déterminée et le montant ne peut être estimé de manière raisonnable. Par conséquent, les dispositions pour ces réclamations ne sont pas incluses dans les états financiers.

13. État des flux de trésorerie

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Les changements des composantes du fonds de roulement incluent		
Débiteurs	247 \$	3 319 \$
Inventaires – vendables et divers	(488)	255
Créditeurs	(354)	(2 374)
Paie cumulée	1 821	1 226
Produit constaté d'avance	151	81
Charges payées d'avance	<u>(124)</u>	<u>53</u>
	<u>1 253 \$</u>	<u>2 560 \$</u>
Argent comptant et quasi-espèces se composent de:		
Encaisse	434	469
Argent liquide tenu en banque	<u>17 687</u>	<u>15 789</u>
	<u>18 121 \$</u>	<u>16 258 \$</u>

14. Chiffres comparatifs

Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation des états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Tableau complémentaire d'immobilisations corporelles de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

	Terrain	Améliorations de terrains	Bâtiments, routes et structures	Équipement et ameublements	Véhicules	Travaux d'immobilisation en cours	2019	2018
Coût								
Début d'année	14 359 \$	17 135 \$	250 287 \$	46 803 \$	5 790 \$	2 091 \$	336 465 \$	323 113 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles-		-	14 290	2 703	887	1 520	19 400	14 250
Cession d'immobilisations corporelles	-	-	(872)	(287)	(315)	-	(1 474)	(898)
Transferts de travaux d'immobilisation en cours	-	-	1 632	459	-	(2 091)	-	-
Fin d'année	14 359	17 135	265 337	49 678	6 362	1 520	354 391	336 465
Amortissement cumulatif								
Début d'année	-	-	129 378	40 289	3 370	-	173 037	164 500
Acquisition – amortissement cumulatif	-	-	7 566	1 703	486	-	9 755	9 430
Cession – amortissement cumulatif	-	-	(285)	(265)	(315)	-	(865)	(893)
Fin d'année	-	-	136 659	41 727	3 541	-	181 927	173 037
Valeur comptable nette	14 359 \$	17 135 \$	128 678 \$	7 951 \$	2 821 \$	1 520 \$	172 464 \$	163 428 \$

Tableau complémentaire de dépenses par objet de la Commission des parcs du Niagara

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

	Budget <u>2019</u>	Réel <u>2019</u>	Réel <u>2018</u>
Coût des marchandises vendues	15 356 \$	15 494 \$	16 054 \$
Salaires, rémunérations et prestations	57 082	58 408	51 951
Ventes et divers	4 633	5 329	5 269
Réparation et entretien d'équipement	5 197	5 335	4 843
Matériel et ameublement	2 850	2 823	2 896
Publicité et promotion	3 546	3 513	3 542
Installations	7 212	6 731	6 837
Administration	3 504	3 454	3 502
Projets spéciaux	<u>206</u>	<u>124</u>	<u>283</u>
	<u>99 586 \$</u>	<u>101 211 \$</u>	<u>95 177 \$</u>